

RAPPORT 2024

**RAPPORT 2024
SUR LA SITUATION DU
DÉPARTEMENT EN MATIÈRE
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Année de référence 2023

Nord

le Département est là →

Préambule

La loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite Loi Grenelle 2, a introduit pour les Conseils départementaux l'obligation de présenter un rapport annuel sur leur situation en matière de développement durable.

Il est présenté au Rapport d'orientation budgétaire car il constitue un outil d'aide à la décision annuelle pour débattre et planifier des actions qui visent à répondre aux cinq finalités suivantes :

- La lutte contre le changement climatique ;
- La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ;
- La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
- L'épanouissement de tous les êtres humains ;
- Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Le rapport couvre les champs des politiques tournées vers les territoires et les habitants, le fonctionnement interne du Conseil départemental ainsi que les principes de gouvernance mis en place.

Le Conseil départemental du Nord a adopté le 18 novembre 2019 le cadre d'une nouvelle stratégie ambitieuse de transition écologique et solidaire : **Nord Durable**.

Trois objectifs majeurs à horizon 2040 ont été fixés :

- La neutralité carbone pour le patrimoine et les activités départementales ;
- Tendre vers la zéro artificialisation nette pour les opérations du Département hors voirie ;
- 10% d'autonomie alimentaire des territoires du Nord.

Le plan « Nord Durable » décline en 59 actions les 20 engagements adoptés en 2019 en matière d'administration durable et de politiques publiques départementales dans le respect des objectifs fixés.

La 13^e édition du Rapport annuel de développement durable présente :

- Le bilan de la situation de la collectivité au regard du développement durable à travers des actions menées en 2023 aussi bien en interne avec l'administration durable qu'en externe avec les politiques publiques ;
- Les perspectives que le Département entend emprunter dans les années à venir en faveur de la transition écologique et solidaire « Nord Durable ».

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

Administration durable (volet interne)	3
Politiques publiques (volet externe)	14
Bilan annuel du Plan de déplacements de l'administration	26
Bilan des émissions de gaz à effet de serre du Département - Année 2022	31

Administration durable 3 axes / 10 engagements

Axe 1 : Mobilités durables		Axe 2 : Consommations durables		Axe 3 : Pratiques durables	
1	<i>Déplacements intelligents</i>	4	<i>Administration zéro déchet</i>	9	<i>Si on s'y mettait tous</i>
2	<i>Covoiturer malin</i>	5	<i>Zéro plastique</i>	10	<i>Cultiver l'esprit durable</i>
3	<i>En deux roues, c'est mieux</i>	6	<i>Moins de papier Sobriété numérique</i>		
		7	<i>C'est pas la centrale ici</i>		
		8	<i>Rien ne se perd, tout se recycle</i>		

Chiffres-clés en 2023

- Poursuite des acquisitions de véhicules électriques : 16 nouveaux véhicules ;
- Poursuite des acquisitions de véhicules électriques : 16 nouveaux véhicules ;
- 11 % de la flotte en véhicules propres (hybrides et électriques) ;
- 4 553 agents télétravailleurs (parmi les métiers compatibles avec le travail à distance) ;
- 46 % de la flotte en véhicules émettant moins de 110g de CO2/km ;
- - 45 % de places de parkings en moins sur les sites lillois en faveur du développement des mobilités douces.

Vers une mobilité durable : la mission « Virage mobilités décarbonées » du Nouveau Forum et de l'Hôtel du Département

Afin de réduire son impact sur l'environnement, le Département du Nord a lancé le projet « Virage mobilités décarbonées » qui consiste à développer des solutions adaptées pour garantir la mobilité de tous. Cette nouvelle ambition s'inscrit dans l'arrivée et le redéploiement de près de 2 500 agents au Nouveau Forum et à l'Hôtel du Département, opportunité exceptionnelle pour repenser les pratiques de déplacements des agents.

De nouvelles ressources et outils de mobilité durable pour optimiser les modes de déplacements en fonction des besoins sont mises à disposition, tels que des parkings « mobilités douces », un forfait mobilité durable, ou un accompagnement par la nouvelle maison des mobilités durables de la ville de Lille (conseil aux parcours individualisés, ateliers thématiques covoiturage, transports en commun, mobilités actives, remises en selle et dotation d'un kit éclairage vélo).

Stratégie de décarbonation de la flotte de véhicules départementale

En 2022, le poste « Déplacements » du bilan carbone départemental pèse pour près de la moitié du fonctionnement interne de la collectivité et 16 % du bilan global.

À ce titre, et dans le cadre de l'objectif Nord Durable 2040 de neutralité carbone du patrimoine et des activités, le Département s'engage vers un plan d'actions pour une flotte départementale de véhicules bas carbone.

D'ores et déjà, le Département agit avec :

- La nomination d'un Directeur de projet Mobilités durables ;
- L'achat de 100 % de véhicules électriques avec un objectif de 150 d'ici la fin du mandat concernant les véhicules légers et utilitaires ;
- Le passage progressif au biodiesel et au biogaz concernant les Poids lourds.



Chiffres-clés en 2023

- 311 agents inscrits dans la communauté « lenordcovoiture » sur Pass Pass Covoiturage ;
- 525 bénéficiaires du forfait mobilités durables.

Renforcement du covoiturage

Avec l'emménagement de près de 2 500 collaborateurs au Nouveau Forum et à l'Hôtel du Département, ainsi que la réduction de près de 45 % des places de parking sur les sites lillois, le Département a fait le choix de faire du covoiturage un des leviers pour diminuer les déplacements et donc la congestion automobile.

Avec la mise en place d'une gestion dynamique des places de parking pour les deux bâtiments, le covoiturage devient l'un des critères prioritaires pour réserver une place de parking.



Création d'une communauté privée de mise en relation pour les déplacements professionnels

Pass Pass Covoiturage est une plateforme publique gratuite de mise en relation des personnes qui souhaitent covoiturer en région Hauts-de-France. Une communauté privée « lenordcovoiture » a été créée par le Département, avec le double objectif de mettre en relation les collaborateurs pour faciliter le covoiturage à chaque réunion ou événement interne, mais également de favoriser le covoiturage avec nos partenaires pour des réunions communes.



Défi Pass Pass Covoiturage

Dans le cadre de sa démarche d'administration durable, au travers de son engagement « covoiturer malin », le Département a encouragé les collaborateurs à relever ce défi, organisé par Hauts-de-France Mobilités :

- Faire connaître un service public de covoiturage sans frais de commission ;
- Limiter la pollution de l'air ;
- Faire des économies.

Trois collaboratrices du Département ont été lauréates de ce défi régional.

Axe 1 : Mobilités durables

3

En deux roues, c'est mieux

Chiffres-clés en 2023

- 525 agents bénéficiaires du forfait mobilités durables en 2023;
- 26 agents aidés pour l'acquisition d'un mode de déplacement doux par le Comité des œuvres sociales ;
- 1 558 bénéficiaires de la subvention transports en commun (217 agents reconnus travailleurs handicapés pris en charge à 100 % et 1 341 agents dont la prise en charge est à 50 % au 01/09/2023).

Des mobilités douces renforcées

Deux nouveaux parkings « mobilités douces » ouvriront leurs portes aux collaborateurs qui emménageront dès janvier 2024 au Nouveau Forum ou à l'Hôtel du Département.

Le Département a fait le choix d'inverser la tendance et propose autant de places « mobilités douces » que de places de parking voitures. Plus de 210 places viendront ainsi compléter l'offre déjà existante.

Cette offre de parking sera complétée d'un pool « mobilités douces professionnelles » composé de 20 vélos de service, 5 vélos pliants, 5 trottinettes électriques et 5 vélos à assistance électrique.

Des ateliers de réparation

En 2023, 71 ateliers d'entretien des vélos ont été proposés par le « Monsieur Vélo » en charge du parc des vélos de la Direction de la voirie.

Avec son atelier nomade, il a proposé des animations dans différents sites du Département au cours desquelles il a pu réviser les vélos de service et aussi guider les collaborateurs dans l'entretien et les petites réparations de leur vélo personnel.

A présent des ateliers sont organisés le premier jeudi du mois à l'Hôtel du Département et une date sera fixée pour la même périodicité au Nouveau Forum.

Passage à 75 % du remboursement de la subvention transports en commun

La question de la transition des déplacements professionnels quotidiens des 12 000 agents vers des moyens de déplacements plus vertueux est au cœur des enjeux de décarbonation de l'action départementale.

Pour accompagner la transition écologique et participer à la décarbonation de ses activités, le Département propose, depuis le 1^{er} septembre 2023, la prise en charge financière des frais de transports collectifs à 75 % pour les déplacements domicile-travail. Depuis 2019, la prise en charge à 100 % des frais de transports collectifs des personnes reconnues travailleurs handicapés est effective.



Axe 2 : Consommations durables

4

Administration zéro déchet

Chiffres-clés en 2023

- 700 m² de matières upcyclées ;
- 15 500 personnes sensibilisées à cette démarche sur des salons ou en ligne ;
- Déchets de chantier de démolition valorisés à plus de 96 %.



Ouverture de la ressourcerie interne aux assistants familiaux

La Ressourcerie, c'est le site interne du Département qui permet d'offrir une seconde vie au matériel de bureau : mettre en relation l'offre et la demande, à l'image des sites de dons existants sur internet et favoriser les échanges de proximité entre collègues.

Un espace a été spécialement conçu pour les besoins spécifiques des assistants familiaux (chaussures, équipements de sport, fournitures de loisirs créatifs, fournitures scolaires, jeux et jouets, livres, matériels de puériculture et vêtements).

L'upcycling au Département : coup de cœur du jury Cap'Com 2023.

Prix du jury + du public au Com'en Or Day

Le Département s'engage dans une démarche de sur-cyclage de ses supports de communication : donner une seconde vie à des déchets et les valoriser en objets du quotidien.

D'anciennes bâches de communication ont été transformées en pochettes d'ordinateurs, en porte-clés ou en sac à dos. Plus de 10 produits ont été imaginés par l'équipe projet de la Direction de la communication avec le concours d'étudiants nordistes en design et de Petites et moyennes entreprises (PME) locales. La confection a quant à elle été réalisée par des ateliers d'insertion professionnelle pour allocataires du Revenu de solidarité active (RSA) et des Etablissements et services d'aide par le travail (ESAT) du Nord qui emploient des personnes en situation de handicap.



Nouveau Forum : une gestion des déchets de chantier vertueuse

Chantier stratégique de regroupement en un seul lieu des services lillois du Département, le projet du Nouveau Forum a consisté en la démolition de l'ancien bâtiment construit au début des années 1970, en vue d'une totale reconstruction d'un ensemble immobilier de 60 000 m² prévoyant deux projets distincts : le Nouveau Forum (30 000 m²) et l'Agora (30 000 m²).

Les déchets issus de la démolition ont été valorisés à plus de 96 % avec un traitement opéré dans des filières spécialisées. Les déchets ont été envoyés dans les centres de traitement agréés dans la métropole lilloise. Par ailleurs, le curage et le désamiantage avant démolition à 100 % a permis une pollution zéro et une réduction des poussières.

Chiffres-clés en 2023

- En 2023, les clauses sociales représentent :
- 399 marchés départementaux en cours d'exécution concernés par la clause d'insertion ;
 - 250 905 heures de travail en insertion réalisées en 2023;
 - 299 bénéficiaires dont 37% sont allocataires du RSA ;
 - 34% de sorties en emploi durable (CDI, contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage, CDD> 6 mois, CTT> 6 mois).

Le SPASER

Le Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER) s'inscrit dans la démarche Nord Durable. Ce schéma a pour objectif d'intégrer dans les achats du Département, des dispositions en faveur de la protection ou de la mise en valeur de l'environnement, du progrès social et favorisant le développement économique.

Le SPASER est structuré autour de 3 axes :

- Promoteur des solidarités et de l'insertion ;
- Fer de lance de la transition écologique ;
- Vecteur d'une économie pérenne, performante et circulaire.

Il s'agit d'une obligation légale pour tout acheteur public dont le volume des achats annuels est supérieur à 100 M€.

L'objectif est de se fixer des orientations et des obligations à atteindre pour inclure une dimension durable dans tous les achats. Un plan d'action, dynamique et évolutif, est régulièrement travaillé en concertation avec les autres directions départementales



Accueil des membres du réseau achats publics responsables

Le 6 juin dernier s'est tenu dans les locaux de la préfecture, une matinée de travail relative à l'achat durable organisée par le réseau Acheteurs publics responsables (APuRe) et le Centre de ressources sur le développement durable (CERDD). Le Département accueillait cet événement dans le cadre de sa démarche active sur le SPASER.

Les clauses sociales d'insertion

Le Département du Nord soutient l'emploi des publics en difficulté à travers les marchés publics qu'il confie aux entreprises. Depuis 2013, ces clauses sont généralisées à l'ensemble de ses marchés dès lors qu'ils génèrent une offre d'insertion pertinente.

Les clauses sociales dans les marchés publics permettent de réserver une part du travail confié aux entreprises à des personnes éloignées de l'emploi. Elles représentent ainsi des opportunités d'accès à l'emploi.

L'entreprise qui soumissionne s'engage, si elle est retenue, à réserver une part des heures de travail générées par le marché, à la réalisation d'une action d'insertion. La clause d'insertion est une clause d'exécution du marché. L'ensemble des modalités sont précisées dans les pièces du marché.

Le dispositif des clauses sociales est soutenu par le Fonds social européen (FSE).

Chiffres-clés en 2023

- En 2023, 18 millions de feuilles ont été utilisées dans le cadre des impressions sur les copieurs du Département, soit 2 millions de moins que l'année précédente (2022) ;
- Perspectives 2024 → le parc sera complètement déployé, aussi l'année 2024 sera significative pour mesurer les impacts de la nouvelle politique d'impression sur les consommations. De nouveaux indicateurs seront disponibles et communiqués.

Une politique d'impression modernisée

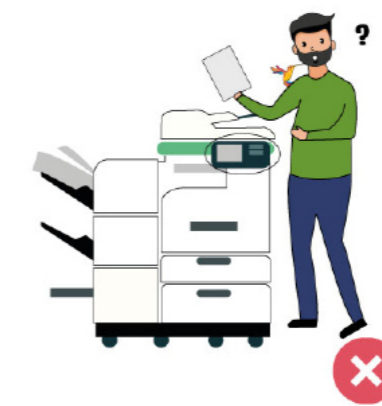
Le Département, avec l'appui d'un cabinet spécialisé, a réalisé un audit de ses moyens d'impression à la suite duquel une politique d'impression a été définie.

L'administration, dans le cadre notamment de son administration durable, vise une réduction des impressions de 50 % sur les chiffres de 2019, soit un objectif de 13,5 millions de feuilles imprimées.

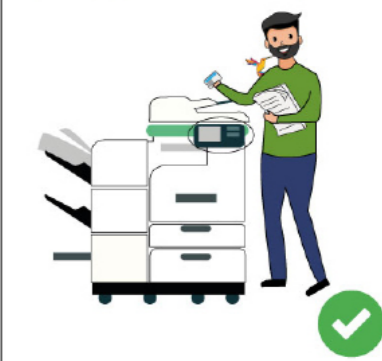
L'objectif de cette politique 2022-2027 est de pérenniser les actions entreprises :

- Accompagner les changements de pratiques ;
- Qualifier le matériel mis à disposition et le service rendu aux utilisateurs ;
- Fixer les règles de dotation en adéquation avec les besoins ;
- Objectiver la cible de réduction.

Fini les impressions orphelines à l'imprimante...



... je débloque mes impressions grâce à mon badge professionnel.



Investir durablement dans l'achat du parc d'imprimantes

Le parc d'imprimantes est rationalisé et composé de 21 % de matériel reconditionné, conformément à la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire.

Les nouvelles fonctionnalités permettent :

- Le déclenchement des impressions depuis les copieurs via le badge professionnel pour gérer facilement la confidentialité et éviter les copies orphelines ;
- La possibilité d'utiliser n'importe quel copieur du Département sans paramétrage préalable ;
- Le rétablissement automatique des paramètres noir et blanc et recto verso.

Le déploiement du nouveau parc sera finalisé tout début 2024 avec notamment l'équipement du Nouveau Forum.

La mise en place d'un plan de communication pour favoriser les éco-gestes

Le plan de communication encourage mensuellement l'impression de documents noir et blanc, l'emploi du recto verso, l'appui des services de reprographie, les outils de partage et le mode collaboration, les réunions sans papier, le classement numérique et l'optimisation des impressions.

L'année 2023 a également été consacrée à la définition d'une méthodologie pour rationaliser l'utilisation des répertoires documentaires dans les services (critères de suppression, de nommage, classement etc.). Cette méthodologie sera déployée et accompagnée en 2024.

Chiffres-clés en 2023

- 7 Energy managers recrutés ;
- Baisse de 20 % des consommations de gaz dans les collèges et baisse de 17 % dans les bâtiments départementaux ;
- 1 150 m² de panneaux photovoltaïques au Nouveau Forum ;
- division par 2 des consommations énergétiques au Nouveau Forum

Bienvenue aux Energy managers

Pour lutter contre le changement climatique et diminuer les consommations énergétiques, le Département a mis en place un réseau de 7 Energy managers. Leurs missions sont :

- D'aider à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique d'économie d'énergie ;
- De relever et vérifier la température des bâtiments ;
- De sensibiliser aux économies d'énergies ;
- De favoriser la communication sur le sujet auprès des différents partenaires ou collègues au sein des bâtiments départementaux et des collèges ;
- De suivre les consommations et vérifier les factures en énergie des différents bâtiments de leur secteur, de réaliser le diagnostic énergétique des bâtiments.



Une consommation d'énergie en baisse

Le Département du Nord a renforcé son action pour l'environnement à travers le lancement de son plan de sobriété des services départementaux.

Plusieurs actions ont été entreprises et renforcées :

- Diminution de la température du chauffage à 19°C dans les locaux occupés ;
- Réduction de l'utilisation de la climatisation ;
- Sensibilisation sur les éclairages des locaux ;
- Extinction des appareils en veille, écrans et photocopieurs à partir de 22h.

Au regard de ces actions entreprises, les résultats du Département du Nord s'avèrent très concluants. Plusieurs baisses de consommation d'énergie sont nettement visibles. Dans les collèges, la consommation de gaz dédiée au chauffage a baissé de 20,5% sur une année. Dans les bâtiments départementaux, la consommation de gaz a diminué de 17 % tandis que la consommation d'électricité a diminué de 18 %.



Chiffres-clés en 2023

- 8m³ de fournitures et objets destinés à une seconde vie ;
- 23 ateliers bien-être, environnement et biodiversité organisés :
 - 13 ateliers nichoirs
 - 1 atelier boules de graisse pour les oiseaux
 - 2 ateliers plantations
 - 1 atelier bombes à graines
 - 4 temps d'échange sur la biodiversité dans son jardin
 - 2 balades de découvertes de la nature ;
- 210 agents ont bénéficié de ces ateliers.

Le grand marché du réemploi spécial « Nouveau Forum »

Durant la semaine du réemploi spéciale « Nouveau Forum » qui s'est tenue du 20 au 24 novembre 2023, de nombreux collaborateurs sont venus déposer différents objets sur les stands prévus à cet effet dans deux bâtiments départementaux sur Lille.

A l'approche de l'emménagement, ce marché du réemploi a été l'occasion de faire un tri dans les bureaux pour donner une seconde vie aux objets (plantes, décoration, vaisselle, etc.).

Deux autres événements ont eu lieu également en territoires : dans le Valenciennois et dans l'Avesnois. De nombreux ateliers ont été organisés ainsi que des collectes.



Ateliers repair café

Le Département poursuit ses actions en matière de recyclage.

En effet, 3 ateliers repair café ont été organisés en 2023 sur Lille et en territoire.

Le marché avec l'association Le Jardins des Benne a d'ailleurs été reconduit pour cette année.

Favoriser la biodiversité dans les équipements départementaux

Les actions proposées dans le dispositif « bien-être, environnement et biodiversité » permettent d'agir ensemble, sur et par le collectif de travail, pour améliorer la qualité écologique du lieu de travail, et par ricochet, pourquoi pas sur le lieu de vie personnel. Construire à plusieurs un nichoir ou un gîte à hérisson, creuser ensemble une mare, apprendre collectivement à reconnaître les oiseaux, briser la glace en créant à plusieurs services de différentes directions un potager en permaculture, découvrir l'utilité des essences, variétés et races locales pour les haies, fruitiers ou au poulailler, voici quelques exemples de ce qui est proposé par le Département aux bénéficiaires de ses collaborateurs.

Chiffres-clés en 2023

- Près de 200 agents pour le challenge mobilité ;
- 47 graines de projets pour le premier appel à projet « la Pépinière ».



Zoom sur les challenges mobilités

En septembre avait lieu les remises des prix des challenges des mobilités Hauts-de-France et de Mai à Vélo. Cet événement a eu lieu à la Maison des mobilités durables de Lille, récemment ouverte, en présence du Directeur général des services et du Vice-Président en charge des ressources humaines. Les 3 services les plus exemplaires en termes de mobilité et les 15 meilleurs cyclistes de Mai à vélo ont été félicités et récompensés.

Un appel à projets interne : la Pépinière

Le Département a lancé son 1er appel à projets « La Pépinière : bien et durable au travail » parrainé par le philosophe et universitaire Dominique Bourg.

Les objectifs de cet appel à projets sont de :

- Développer les pratiques et expériences durables ;
- Favoriser la cohésion d'équipe, développer la convivialité et les liens sociaux ;
- Susciter la prise d'initiatives, la mise en place d'actions innovantes et leur diffusion ;
- Agir collectivement en s'appuyant sur les savoir-faire et compétences de chacun.

47 graines de projets ont été déposées par les différents collectifs de collaborateurs sur la plateforme Nord initiatives, qui ont toutes été récompensées par un trophée upcyclé à partir d'anciens poteaux de randonnées en bois.



Chiffres-clés en 2023

- 3 783 défis réalisés dans le cadre du challenge « Ma petite planète » ;
- 150 colibris ;
- Par les actions réalisées dans le cadre du challenge « Ma petite planète », le Département du Nord a évité 7,2 teqCO₂.

3^{ème} édition de la Semaine de l'Administration durable

La Semaine de l'Administration durable 2023 était consacrée à la thématique de l'alimentation durable.

Sur le plan environnemental, l'alimentation est responsable d'impacts importants : pollution, érosion de la biodiversité, dégradation des sols... Elle génère également un grand nombre de déchets, du gaspillage. Durant 5 jours, de nombreux événements ludiques et pédagogiques ont eu lieu pour éclairer sur les enjeux d'une alimentation plus durable et sur des alternatives possibles : le végétal, le local, les produits de saison, le compostage, etc.



Challenge « Ma petite planète »

Ma petite planète est un challenge par équipes de 24 personnes maximum proposant des défis écoresponsables à vivre entre collègues pendant 3 semaines. Le Département du Nord a participé à l'édition du 25 septembre au 16 octobre 2023.

Grâce à ce challenge, le Département du Nord a :

- Évité 7,2 teqCO₂, soit l'équivalent d'un aller-retour et demi en voiture entre Lille et Pékin ;
- Économisé 1 581 880 litre d'eau, soit l'équivalent de 52 châteaux d'eau ;
- Évité 218 kilos de déchets, soit l'équivalent en poids de 8 chèvres ;
- Réalisé 124 heures de formation, l'équivalent de 3 semaines et demie à se former à 100 % sur le sujet.

Journée administration durable

En juin, se tenait la journée événement de l'administration durable au Forum départemental des sciences à Villeneuve d'Ascq. Une journée entière propice à la réflexion et aux échanges avec pour objectifs de faire le point sur les engagements internes en terme d'impact environnemental et d'envisager les actions à venir.

La journée a démarré par un séminaire des Colibris : les ambassadeurs internes des bonnes pratiques en matière de mobilités douces, de consommations et de pratiques durables. L'occasion pour eux de faire le point sur leur engagement personnel après 3 années d'implication, d'envisager leur avenir d'ambassadeur durable et de préparer la saison 3 de l'administration durable.

POLITIQUES PUBLIQUES 10 engagements

- 1 **Faire des collèges les démonstrateurs de la transition**
- 2 **Lutter contre les passoires énergétiques sur le territoire**
- 3 **Renforcer les politiques en faveur de la biodiversité et des puits de carbone**
- 4 **Favoriser la production alimentaire de proximité, de saison et de qualité**
- 5 **Mobiliser les habitants pour les rendre plus solidaires entre eux**
- 6 **Mobiliser les tiers-lieux dédiés à l'économie solidaire comme vecteur d'insertion**
- 7 **Favoriser les mobilités innovantes en milieu rural**
- 8 **Accompagner les acteurs du territoire pour mettre en place le zéro artificialisation nette**
- 9 **Aligner les subventions avec les objectifs de transition**
- 10 **Mettre en place un approvisionnement durable dans tous les restaurants collectifs d'ici 2025**

Politiques publiques : 10 engagements

1

Faire des collèges les démonstrateurs de la transition

Chiffres-clés en 2022

- 836 actions éducatives identifiées dans l'axe « s'engager durablement » du Projet éducatif département du collégien PEDC 2023-2026 ;
- 124 collèges labellisés « Ici je mange local » dont 7 collèges ayant reçu la distinction « Bio » ;
- 100 collèges engagés dans la démarche Plan de déplacement des établissements scolaires (PDES) ;
- 41 collèges inscrits au challenge de l'éco mobilité des collèges ;
- 28 collèges engagés dans la démarche E3D.

Un appel à projets pour amplifier les actions en faveur de la transition écologique

L'appel à projets Nord Durable, doté de 300 000 € et visant à faire des collèges publics du Nord des « éco-lieux » démonstrateurs de la transition, a permis à 65 collèges de financer des équipements et de porter des projets s'inscrivant dans les 6 objectifs Nord durable suivants :

- Économies d'énergie : les bons gestes et les bonnes pratiques au quotidien ;
- Lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- Zéro déchet ;
- Tri sélectif et le recyclage ;
- Préservation de la biodiversité ;
- Mobilité douce.



Sensibilisation des collégiens par deux ambassadeurs développement durable

Deux ambassadeurs « développement durable » en service civique ont permis de développer des outils et guides de sensibilisation au développement durable. A destination des éco-délégués, ces guides ont pour objectif de mobiliser tous les collégiens à devenir acteurs de la transition écologique.

Sensibilisation des équipes de restauration des collèges

La mise en place des « clubs des chefs et seconds de cuisine des collèges » permettent des échanges concernant les pratiques, les retours d'expériences, les obligations réglementaires et les objectifs Nord durable.

Un 1er atelier a proposé une démonstration de cuisine connectée et intuitive, promouvant un matériel de cuisine réduisant les coûts énergétiques et la garantie d'une qualité nutritionnelle optimale des produits. Un second atelier a permis aux équipes d'échanger sur leurs pratiques afin d'optimiser les coûts liés à l'énergie, aux achats, à la production et à la consommation des denrées.

Pour faciliter la mise en relation avec les acteurs locaux, les clubs ont permis à des producteurs de présenter leurs produits bénéficiant d'un signe de qualité ou d'une démarche environnementale.

Lutter contre les passoires énergétiques sur le territoire

Chiffres-clés en 2023

- Dispositif NEHS (lutte contre la précarité énergétique) : 545 ménages aidés à hauteur de 3,2 M€ avec plus de 2 100 teqCO₂ évitées ;
- Dispositif habitat rural : 6 opérations aidées à hauteur 177 521 € ;
- Logements communaux : création de 7 logements pour 98 684 € ;
- Dispositif Etablissements Sociaux et Médicaux-Sociaux (ESMS) : 5,1 M€ de subventions aux travaux de sobriété et de performance énergétique pour 9 projets.

Accompagnement des établissements sociaux et médico-sociaux pour la performance énergétique

Le Département soutient les programmes de sobriété et d'économies d'énergie des ESMS et notamment concernant les maisons de retraite médicalisées et leurs besoins de rafraîchissement l'été.

Concernant les résidences autonomie :

- Réhabilitations de celles de Tourcoing, Lambersart, Raismes (isolation, changement des fenêtres, etc.) ;
- Installation de panneaux photovoltaïques à celle de Hem.

Concernant les EHPAD :

- Reconstruction de celui de Marcq-en-Baroeul « Provinces du Nord » ;
- Restructuration de celui de Steenwerck ;
- Isolation thermique de ceux de Wignehies et de Montigny-en-Ostrevent (résidence Valérie).



Agir pour la sobriété et les économies d'énergie auprès des ménages en précarité

Le dispositif « Nord équipement habitat solidarité » (NEHS) vise à remédier ou prévenir la précarité énergétique et l'habitat indigne, sécuriser ou entretenir le bâti et améliorer la santé des occupants pour les logements du parc privé des Nordistes à faibles revenus (jusqu'à 2 RSA maximum pour une personne seule). Il s'adresse aux propriétaires occupants, bailleurs et locataires. En moyenne, on note une baisse de plus de 59 % des émissions de CO₂ après travaux !

Soutenir le changement d'usage du bâti rural pour maintenir le logement en milieu rural

Pour valoriser le bâti existant et limiter l'étalement urbain, le Département propose aux communes rurales, disposant d'un patrimoine bâti inutilisé (ancien presbytère, locaux de la Poste...) de le transformer en logement. Pour cela, il est possible de mobiliser un accompagnement du Département.

Ces opérations sont accessibles aux publics prioritaires du Département (personnes âgées, jeunes, etc.). Les logements financés doivent obligatoirement atteindre l'étiquette D du DPE.

Renforcer les politiques en faveur de la biodiversité et des puits de carbone

Chiffres-clés en 2023

- 3 393 ha d'espaces naturels du Nord gérés dont 2430 ha en propriété ;
- Plus de 1 000 animations sur les Espaces Naturels du Nord dont environ 250 assurées en régie ;
- 3 675 arbres et arbustes plantés en 2023 sur les Espaces Naturels du Nord.

Débardage par traction animale en partenariat avec le Pôle trait du Nord

Reportage : <https://info.lenord.fr/video-debardage-au-mont-noir-redonner-de-lespoir-aux-jeunes>

Dans le cadre de l'aménagement forestier de l'Espace Naturel du Nord (ENN) du bois de Flines-lez-Raches (14 ha), un partenariat avec le Pôle trait du Nord a permis de mener une expérimentation de débardage avec 5 chevaux de trait et 2 meneurs afin de vidanger 40 m³ de bois d'œuvre. Ces bois seront transformés par un prestataire et les équipes de gardes en charge de la gestion des ENN pour devenir du mobilier sur les propriétés départementales.

Cette pratique, abandonnée par les exploitants forestiers, permet une plus-value positive en termes de développement durable : appel à un artisan local et emploi d'une race régionale, faible émission de gaz à effet de serre, non tassement des humus et sols forestiers (écosystème et réserve indispensable pour les arbres).



Mise en place d'actions en faveur des chiroptères au Mont Noir

Un chantier pilote a été mis en place dans le bois de Lomme, en retrait de la zone du Mont Noir ouverte au public, par un groupe naturaliste « mammifère ».

3 bunkers de la Seconde Guerre mondiale ont été aménagés en zones de repos et d'hivernage pour les chauves-souris (installation à l'intérieur de gîtes en bois ou en briques creuses et fermeture des entrées pour éviter les intrusions humaines).

Une quinzaine de collaborateurs des ENN ont participé à ce chantier pour mettre en place de nouveaux aménagements de ce type après évaluation (campagne de suivi et de comptage dans le cadre d'un programme du Muséum national d'histoire naturelle).

Réouverture de zones boisées, débroussaillage et plantations d'arbustes avec les écoliers

Le programme « Les petits explorateurs des Espaces Naturels du Nord » s'adresse aux écoles primaires ayant un ENN proche de leur commune pour s'approprier l'espace et devenir des ambassadeurs du site.

Les chantiers participatifs permettent aux enfants de mieux comprendre la gestion des espaces naturels et de les sensibiliser à la préservation du vivant.

10 animations ont eu lieu en lien avec des chantiers de gestion des ENN menés par les gardes départementaux :

- Chantier de coupe de rejets d'érable sycomore dans les dunes avec 22 élèves ;
- Chantier de débroussaillage et de création de fascines avec les branches du Marais-d'Arleux avec 30 élèves ;
- Chantier de plantation de haies champêtres sur le site ornithologique des Cinq Tailles avec 21 élèves ;
- Chantier de débroussaillage sur le terroir de Germignies avec 23 élèves.

Favoriser la production alimentaire de proximité, de saison et de qualité

Chiffres-clés en 2023

- 27 534 paniers solidaires distribués aux familles en difficultés ;
- 5 opérations de jardins partagés et familiaux accompagnés dans le dispositif « plantation et renaturation » ;
- 54 collèges se sont mobilisés pour mettre en œuvre un projet pédagogique au sein de leur établissement (« plantons dans la cour du collège ») ;
- 44 arbres fruitiers plantés ;
- 49 kits potager ont été distribués ;
- Depuis la création de l'opération, 270 collèges (216 publics, 54 privés) ont déjà participé une ou plusieurs fois à cette opération (16 % une fois, 45 % 2 à 5 fois, 32 % 6 à 10 fois et 7 % plus de 11 fois).

Près de 28 000 paniers Nord solidaires distribués gratuitement

Pour permettre aux Nordistes les plus fragiles de manger des produits frais et locaux, certains issus de l'agriculture biologique, le Département distribue des paniers solidaires. L'opération soutient également les producteurs, en particulier dans les filières en difficulté, et les fournisseurs du territoire. De quoi combiner alimentation de qualité, économies et solidarité !

Le Département a consacré 1 M€ à cette démarche solidaire menée en partenariat avec l'association Solidarité des producteurs agricoles et des filières alimentaires et la chambre d'agriculture Nord-Pas-de-Calais.

Pour assurer la distribution, 1 structure par canton a été mise à contribution (communes, Centres communaux d'action sociale (CCAS), Restos du Cœur, Secours populaire, épiceries solidaires, ...). Au total, plus de 237 tonnes de produits agricoles ont été ainsi distribués aux publics nordistes les plus précaires.



Des projets de jardins en pied d'immeuble en lien avec les bailleurs sociaux

Créateurs de lien social inter-générationnel, les jardins familiaux sont un remarquable outil de réappropriation des espaces collectifs et représentent une réponse adaptée aux enjeux urbains, sociaux, environnementaux actuels et de production alimentaire locale.

Dans le cadre du dispositif « plantation et renaturation », le Département encourage la réalisation de jardins partagés et d'espaces de nature à proximité des immeubles de bailleurs sociaux. En 2023, 2 opérations de jardins partagés en pied d'immeuble à Verlinghem et Wambrechies avec Habitat du Nord ont été subventionnées sur un total de 5 jardins accompagnés depuis la mise en place du dispositif.



Plantons dans la cour du collège et distribution de kits potager

Depuis plusieurs années, le Département du Nord, l'Académie de Lille et Espaces naturels régionaux (ENR) s'associent autour de l'opération « plantons dans la cour du collège », pour permettre aux collégiens du département de s'impliquer dans l'amélioration de leur cadre de vie et d'enrichir la biodiversité dans leur établissement scolaire, public ou privé.

Chaque classe peut ainsi bénéficier d'un maximum de 15 arbustes d'essences locales et 1 arbre fruitier de variété régionale par établissement, sur la base de la présentation d'un projet pédagogique. Depuis peu, les établissements peuvent également disposer d'un kit potager.

Mobiliser les habitants pour les rendre plus solidaires entre eux

Chiffres-clés en 2023

- 82 élus au Conseil départemental des jeunes (égalité femme/homme) ;
- Une centaine de maisons pluriprofessionnelles, dont plusieurs ont été financées grâce aux aides Nord aménagement ;
- 377 000 Nordistes âgées de 50 à 74 ans concernées par un dépistage du cancer du sein tous les deux ans ;
- 16 Nordistes en situation de handicap ou aidants composent le comité d'experts pour mettre en place une politique handicap inclusive

Diminution de la ressource en eau : les bons gestes à adopter

L'eau est une ressource indispensable pour nos écosystèmes dont nous dépendons, notre santé et notre économie. Les épisodes de sécheresse depuis 5 ans la mettent sous tension. Cette année encore, les ressources en eau sont fragilisées et notre département n'est pas épargné.

Dans ce cadre, la meilleure économie d'eau est celle qu'on ne consomme pas. La situation demande à tous une attitude responsable de sobriété et de respect de la ressource. Sur la base d'un calcul de notre consommation annuelle d'eau (calculateur de consommation d'eau annuelle | centre d'information sur l'eau cieau.com), le Département propose d'adopter les bons gestes dès maintenant.

5 initiatives départementales pour lutter contre les déserts médicaux

1. financement de maisons de santé pluriprofessionnelles, cadre de travail collectif pour des soins de proximité regroupant des professionnels libéraux de santé, des infirmiers, des kinésithérapeutes, des orthophonistes ;

2. création de Maisons Nord Santé, pour améliorer l'accès aux soins des habitants sans médecin traitant et aux professionnels de santé attirés par un mode d'exercice nouveau et coordonné. Les médecins généralistes seront salariés par le Département ;

3. mobilisation du camion Nord Santé Prévention, un service de proximité, avec le soutien de l'Etat, pour favoriser le dépistage des cancers féminins ;

4. acquisition d'un rétinographe dans le sud-Cambrésis, qui va à la rencontre des patients (personnes diabétiques notamment) pour réaliser des photos de fond d'œil plus rapidement ;

5. installation de bornes de téléconsultation médicale, en attendant l'installation d'un médecin généraliste, dans l'Avesnois, équipées notamment d'un thermomètre, d'un stéthoscope, d'un tensiomètre (seul ou avec l'aide de l'infirmière libérale exerçant à proximité).



Handicap : un comité de Nordistes répond aux défis du quotidien

Pour mettre en place une politique handicap réellement inclusive, le Département et la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) lancent le premier comité d'experts. Il est composé de Nordistes, en situation de handicap ou aidants, qui s'engagent pendant deux ans.

Accessibilité des lieux publics, suivi des dossiers, soutien aux aidants, accompagnement de la transition de l'enfance à l'âge adulte, scolarité, monde de l'entreprise : les axes de travail sont nombreux et proches de leurs préoccupations quotidiennes. Aucun n'est ici en tant que représentant d'une association. C'est un lieu d'exercice de démocratie directe.

Mobiliser les tiers-lieux dédiés à l'économie solidaire comme vecteur d'insertion

Chiffres-clés en 2023

- 490 partenaires étaient présents lors de la semaine Réussir sans attendre, dont près de 300 entreprises et des groupements, fédérations et acteurs publics tels que le MEDEF (Mouvement des entreprises de France), la Caisse primaire d'assurance maladie ou la société du canal Seine Nord Europe ;
- Une dizaine d'agences d'intérim flamandes mobilisées lors de la semaine Réussir sans attendre ;
- 89 000 foyers allocataires du RSA (vs 116 000 en 2015) grâce à l'accompagnement mis en place par le Département ;
- 110 allocataires ont débuté une carrière professionnelle de l'autre côté de la frontière ;
- 7 Maisons Nord Emploi

5ème semaine Réussir sans Attendre

Le retour à l'emploi des allocataires du RSA est une des priorités pour le Département. Son engagement : préparer les allocataires avec un coaching intensif, personnalisé, et accompagner les entreprises qui ont des besoins dans leurs recrutements.

8 864 allocataires du RSA ont participé à une, voire plusieurs actions. Chaque allocataire est reparti avec une solution : une promesse d'embauche signée, un entretien programmé rapidement, une offre de formation ou un coup de pouce pour lever les derniers freins, parmi lesquels la mobilité ou la garde d'enfant.

Cette formule gagnante est le résultat de la mobilisation des équipes du Département, de Pôle emploi, de la Région Hauts-de-France pour le volet formation, mais aussi des partenaires de l'insertion et des entreprises nordistes ou celles implantées de l'autre côté de la frontière belge.



L'emploi transfrontalier : une opportunité pour les nordistes allocataires du RSA

Avec 52 000 postes à pourvoir et un nombre massif de départs en retraite d'ici 2032, l'emploi transfrontalier est une opportunité pour les nordistes. Les secteurs qui recrutent massivement : l'agro-alimentaire, la logistique, le transport, le bâtiment, le gros œuvre et les travaux publics.

Si quelques kilomètres séparent le Nord des premières entreprises, c'est un autre fonctionnement qu'il faut connaître. Informer les allocataires sur ces différences fait partie des missions des deux coaches emploi transfrontalier.

Les métiers se modernisent et les coaches doivent accompagner les allocataires du RSA. Des opérations de formation, financées par la Région, avec le Greta et l'Afpi, sont montées en fonction des besoins des partenaires recruteurs.

Des contrats initiative emploi (CIE) pour faciliter l'insertion professionnelle des allocataires du RSA

Dans le cadre des CIE, le Département et les entreprises nordistes travaillent de concert pour accompagner les allocataires du RSA vers le retour à l'emploi.

Les CIE ont été créés pour faciliter l'insertion professionnelle des allocataires du RSA auprès des employeurs du secteur marchand. Ces contrats, financés par le Département et l'État, permettent aux entreprises qui recrutent un salarié de plus de 26 ans de bénéficier d'une aide équivalente à 47% du salaire brut pendant neuf mois.

Dans le Douaisis, au moins 300 Nordistes vont être formés et intégrés dans les usines de Renault ElectricCity. Actuellement, 384 entreprises sont déjà partenaires du Département et se sont engagées à hauteur de 454 contrats.



Favoriser les mobilités innovantes en milieu rural

Chiffres-clés en 2023

- 4^{ème} appels à projets « mobilités innovantes en milieu rural » : 20 projets accompagnés, 400 275€ d'aide départementale
- 100 collèges engagés dans un PDES ;
- D'ici à l'été 2024, 35 à 40 collèges seront dotés de leur Plan de mobilité durable des collégiens PMDC ;
- 2 002 km de réseaux point nœud / 488 km de bandes cyclables / 301 km de pistes cyclables / 1 km de chaudiou ;
- 692 km de boucles cyclo touristiques (19 boucles) / 212 km de véloroutes jalonnées par le Département / 95 km de voies vertes ;

→ Le budget de la politique cyclable s'élève à 6,8 M€ en 2023 et va évoluer à 7 M€ en 2024 pour atteindre 10 M€ annuels d'ici la fin du mandat.

Favoriser et accompagner les initiatives de mobilité durables et inclusives en territoires ruraux

Pour répondre aux besoins des territoires ruraux, l'appel à projets « mobilités innovantes en milieu rural » s'adresse aux communes, groupements de communes, Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et associations intervenant dans les champs de compétences du Département.

Il permet d'encourager les expérimentations et les innovations dans le domaine de la mobilité du quotidien et de favoriser les modes alternatifs à la voiture individuelle et/ou la mobilité inversée.

Des plans de déplacements pour les collégiens

Pour améliorer la qualité de l'air et faciliter l'usage des modes doux chez les collégiens, le Département participe à la généralisation des Plans de déplacements des établissements scolaires (ou PDES) des collèges du Nord. En lien avec l'Éducation nationale, l'ADEME, la DREAL, ATMO, le CREM-ADAV, les collèges mobilisés dans la démarche s'engagent dans la mise en œuvre d'un diagnostic de mobilité des élèves et personnels de l'établissement, d'une évaluation de l'accessibilité de celui-ci visant à proposer des actions et solutions en faveur de l'éco-mobilité.

Parallèlement, en cofinancement avec l'ADEME, des Plans de mobilité durable des collégiens (PMDC) sont déployés afin de définir des feuilles de route opérationnelle d'accessibilité douce des collèges du Nord.

Soutenir les investissements cyclables des territoires

Le Département a mis en place en 2023 la 1^{ère} édition de l'appel à projets « accompagnement de la politique cyclable départementale ». Cet appel à projets a pour vocation d'unifier le subventionnement des projets cyclables locaux (hors routes départementales mais dont certains concourent à réaliser le schéma cyclable départemental qui ne se limite pas aux RD) auparavant couvert par plusieurs dispositifs.

Cette première édition a permis de soutenir 23 projets pour un montant de plus de 0,9 M€. Ce soutien permet de compléter les itinéraires, améliorer le maillage du territoire et, in fine, favoriser la pratique du vélo pour l'ensemble des usagers actuels ou potentiels et quel que soit leur motif de déplacement (travail, études, tourisme, loisirs...).



Accompagner les acteurs du territoire pour mettre en place le zéro artificialisation nette

Chiffres-clés en 2023

- 18,2 % de territoires artificialisés dans le Nord contre 10 % en France en 2018 ;
- Une progression de 8 % des espaces artificialisés dans le Nord entre 2006 et 2018 représentant près de 7 500 ha supplémentaires ;
- L'habitat est le 1^{er} secteur d'artificialisation des sols en Hauts-de-France.

Le suivi des documents d'urbanisme

En tant que personne publique associée, le Département participe à l'élaboration des documents d'urbanisme. Il veille à la réalisation des objectifs Nord Durable et sensibilise aux enjeux de sobriété foncière (incitation à la densification et au renouvellement urbain). Il instruit les projets d'aménagements commerciaux et participe aux Commissions départementales d'aménagement commercial (CDAC).

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols et à renforcer l'accompagnement des élus locaux, dite « loi zéro artificialisation nette » du 20 juillet 2023, le Département a constitué, au sein de ses services, un groupe de travail transversal (dit « groupe ZAN ») qui vise à préparer la conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols et à assurer le suivi de l'artificialisation nette des projets en maîtrise d'ouvrage départementale (bâtiments et routes).

Le Porter à connaissance du Département

Le Porter à connaissance (PAC) du Département vise à informer les collectivités des prescriptions et orientations départementales au début des procédures d'élaboration ou de révision des documents d'urbanisme.

Il contient les éléments nécessaires pour recueillir l'avis favorable du Département sur le futur arrêté de projet.

Le PAC comporte notamment les orientations en matière de développement durable et limitation de l'artificialisation des sols.

L'Observation partenariale des friches (OPF)

Dans le cadre du plan départemental de l'habitat, le projet d'Observation partenariale des Friches vise à construire en partenariat avec les acteurs publics de l'aménagement du territoire, une base de données cartographiée des friches du Nord.

L'OPF a trois objectifs principaux :

- Établir une connaissance fine et précise des friches sur le Département ;
- Construire un réseau d'experts publics sur le sujet des friches afin de permettre la diffusion de connaissances et les retours d'expériences sur l'aménagement en renouvellement urbain ;
- Aider les territoires à développer des projets en accord avec leur stratégie d'aménagement.

Un premier recensement des données est prévu courant 2024.

Aligner les subventions avec les objectifs de transition

Chiffres-clés en 2023

- 585 projets soutenus dans le cadre des Appels à projets ADVB et PTS à hauteur de 74 M€ dont 90 projets avec un Bonus Nord durable à hauteur 2,4 M€ ;
- Développement progressif du système de bonus Nord durable (Appel à projets mobilités innovantes en milieu rural, dispositif Habitat rural, futurs appels à projets de la Voirie hors territoire MEL (accompagnement de la politique cyclable départementale, aménagement d'aires de covoiturage, de trottoirs, sécurisation des routes départementales en agglomération...)) ;
- En 2024, les critères relatifs à la protection de la ressource en eau et à la production ou à la consommation responsable seront élargis. La mise en place d'une stratégie de réhabilitation énergétique exemplaire du patrimoine (réalisation d'audits, d'études environnementales) sera également encouragée.

Nord aménagement et son bonus Nord durable au service des projets territoriaux de transition

585 projets ont été subventionnés au titre de l'Aide départementale aux villages et bourgs (ADVB) (33,4 M€) et des projets territoriaux structurants (36,6 M€ pour des projets rayonnant à l'échelle de plusieurs communes ou répondant aux enjeux stratégiques départementaux).

L'engagement du Département, pris sur 3 ans (2022-2024), en faveur du soutien des communes et des intercommunalités du Bassin-minier et de la Sambre-Avesnois-Thiérache, a été poursuivi.

Un nouveau volet pour l'Aide départementale aux villages et bourgs (ADVB) « Energie » a été instauré afin d'aider les communes à mettre en œuvre des projets liés à l'amélioration de la production d'énergie (1,5 M€).

Le bonus Nord Durable constitue un complément de financement aux projets d'aménagement des territoires qui s'inscrivent dans la trajectoire de la transition écologique.

En 2023, le bonus Nord Durable a été étendu aux projets territoriaux structurants et le taux maximum du bonus en ADVB a été porté à un maximum de 15 %, soit un total de 90 projets bonifiés à hauteur 2,4 M€.



Le dispositif Habitat rural du Département s'ouvre au bonus Nord durable

Avec ce dispositif Habitat rural, l'accent est porté sur la valorisation de l'habitat existant, notamment en termes de renouvellement urbain, de densification et d'amélioration des performances énergétiques, avec la volonté de limiter la consommation foncière.

Chaque logement financé par ce dispositif doit à minima obtenir l'étiquette C du Diagnostic de performance énergétique (DPE).

Pour aller plus loin, le dispositif a été revu en 2023 pour être plus ambitieux sur un plan énergétique. Une bonification « Nord Durable » peut désormais être accordée pour un gain énergétique permettant aux logements d'atteindre l'étiquette B (entre 71 et 110 kWh/m²/an), l'utilisation d'énergies renouvelables pour les appareils de production de chaleur ou de matériaux de constructions naturels biosourcés.

Mettre en place un approvisionnement durable dans tous les restaurants collectifs d'ici 2025

Chiffres-clés en 2023

- 124 collèges labellisés ;
- 25 Etablissements médico -sociaux labellisés ;
- 3,8 M€ injectés dans l'économie agricole locale ;
- 26 % d'achats locaux en moyenne dans les denrées alimentaires.



Poursuivre le développement du label « Ici, je mange local »

Le Département s'engage à poursuivre et renforcer ses actions de sensibilisation auprès des EPCI du Département et des établissements médico-sociaux et notamment les structures de l'enfance et du handicap.

Le Département a organisé une remise des labels en lien avec les partenaires historiques de la démarche, pour valoriser et mettre à l'honneur les chefs de cuisine. Une matinée de visites d'exploitations agricoles, d'ateliers et d'échanges a été proposée aux chefs de cuisine.

Lors de la cérémonie, 34 établissements ont officiellement reçu le label « Ici, je mange local » avec 1, 2 ou 3 étoiles selon leur niveau d'engagement dans la démarche, ce qui fait un total de 176 établissements aujourd'hui labellisés.

La promotion du bio dans les restaurants collectifs du Département

En tant que partenaire du développement de l'agriculture biologique depuis de nombreuses années, le Département du Nord s'est, à nouveau, engagé dans le plan bio 2023/2027 avec les partenaires que sont la Région Hauts-de-France, les agences de l'eau et les départements.

Aujourd'hui, le Département souhaite soutenir la filière en renforçant ses actions de sensibilisation autour de la qualité des produits issus de l'agriculture biologiques dans les collèges.

Une rencontre entre les élus, les techniciens et les associations viandes bio, A PRO BIO et bio en Hauts-de-France, a eu lieu avec comme objectif de proposer des solutions adaptées pour développer les ventes de leur gamme de produits bio auprès des demi-pensions des collèges du Nord. Depuis cette rencontre, plusieurs actions sont mises en place : participations des agriculteurs bios aux 9 clubs des chefs, utilisation des produits bio lors d'ateliers culinaires de démonstration...

Des produits de qualité dans l'assiette de nos aînés

Le Département participe à l'expérimentation portée par la chambre d'agriculture dans le cadre du Programme national de l'alimentation (PNA). L'enjeu de ce projet est d'aborder de manière interactive les problématiques nutritionnelles de la personne âgée et d'améliorer le contenu de l'assiette en qualité et proximité.

4 modules de formation sont menés auprès des établissements volontaires, autour de la viande, des produits laitiers, des céréales et des légumineuses et avec deux jours de formation ensuite consacrés à la mise en pratique culinaire.

6 établissements dans le Nord sont accompagnés par la chambre d'agriculture bénéficiant d'un signe de qualité ou d'une démarche environnementale.



Chiffres-clés en 2023

- 4 500 km de routes départementales ;
- 744 km de routes traversant des secteurs à enjeux pour la biodiversité soit 16% du patrimoine départemental ;
- 488 kms de bandes cyclables et 301 kms de pistes cyclables sur l'ensemble du département ;
- Zéro produit phytosanitaire utilisé pour l'entretien du réseau routier départemental ;
- 971 ouvrages d'art sous voie d'eau ;
- 125 ouvrages de gestion des eaux pluviales ;
- 2 000 m3 de déchets abandonnés le long des routes chaque année.

Une délibération cadre pour la trajectoire 2023/2028 de transition écologique et solidaire des infrastructures et des voiries départementales du Nord

Dans un contexte d'urgence climatique, une planification et une programmation des investissements des infrastructures et voiries permet au Département de répondre aux enjeux écologiques et solidaires Nord Durable sur la période 2023/2028.

Une feuille de route par territoire et son plan d'actions permet de :

- Développer les mobilités alternatives au mode routier ;
- Transformer la route ;
- Assurer la résilience des infrastructures au changement climatique



9 mesures opérationnelles déclinent le plan comme par exemple, développer une infrastructure bas carbone et promouvoir l'économie circulaire en faisant du réseau routier la première carrière du Département ou préserver la qualité des eaux et la ressource en eau.

Cartographier les zones à enjeu environnemental traversées par les routes départementales

A partir de données cartographiques existantes, les tronçons de route traversant des secteurs à enjeux environnementaux ont pu être identifiés.

L'information est désormais facilement accessible et intégrée à la base de donnée routière. Cette donnée facilitera la mise en œuvre par les équipes d'entretien de pratiques de gestion différenciée et la réalisation d'aménagements visant la protection de la ressource en eau (6,5 km de route en enjeu fort) ou la préservation de la biodiversité (37 km de route en enjeu très fort).

Economie circulaire à l'œuvre au sein des chantiers départementaux

Afin d'atteindre les objectifs de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, le Département favorise l'utilisation de matériaux issus du recyclage dans ses chantiers et le réemploi des matériaux sur site.

Inauguré en 2023, le contournement Ouest de Caudry a permis de valoriser 8 800 m³ de produits issus de l'incinération de déchets non dangereux. Comparée à une solution classique l'emploi de ce type de matériaux réduit à la fois l'émission des gaz à effet de serre (-18 %) et le coût du chantier (-2 % sur le coût total de l'opération 9,6 M€ pour 3 km de voie nouvelle).

En 2023, 4,5 km de chaussée ont fait l'objet d'un renouvellement par retraitement en place des structures de chaussée. Cette technique permet de préserver les ressources naturelles en limitant l'apport de nouveau matériaux et limite les dépenses énergétiques en matière de transport.

Second bilan du Plan de déplacements de l'administration

LE PLAN D' ACTIONS Trois parties :

1 Les déplacements domicile-travail (favoriser les alternatives à la voiture individuelle).

Objectifs : < 50 % des déplacements en voiture individuelle ;
> 25 % en transports en commun, 15 % en modes doux
et 10 % de covoiturage

2 Les déplacements professionnels (les réduire et les rendre exemplaires)
Objectifs : baisse d'1/3 en kilomètres des déplacements à énergies fossiles
par rapport à 2019

3 L'animation, le suivi et l'évaluation du projet

→ Des leviers opérationnels pour favoriser les déplacements en transports en commun et en modes doux, en covoiturage, pour réduire les déplacements et accompagner le changement.

→ Chaque action implique un volet communication.

1 Déplacements domicile-travail (DT) : favoriser les alternatives à la voiture individuelle			
LEVIERS OPÉRATIONNELS	ACTIONS	INDICATEUR 10/12/23	OBJECTIFS PROPOSÉS POUR 2022-2024
PROMOUVOIR L'UTILISATION DES TRANSPORTS EN COMMUN	Mieux communiquer sur les modalités de prise en charge par l'employeur des abonnements en TC	1 558 bénéficiaires	25% des déplacements DT en 2024 soit 2 000 agents
	Étudier l'augmentation de l'incitation financière pour les utilisateurs de TC	Remboursement à hauteur de 75% bénéficiaires	Augmenter le taux de remboursement des TC pour atteindre 25% des déplacements DT en TC
FAVORISER LE COVOITURAGE	Réserver des places de stationnement spécifiques aux covoitureurs sur tous les parkings départementaux	7 places de covoiturage en central	Au moins une place de covoiturage par parking des principaux sites en territoire
	Contribuer à mailler le territoire d'un réseau d'aires de covoiturage	5% de covoiturage dans la chaîne de déplacements selon enquête mobilité	10% covoiturage dans la chaîne de déplacement en 2024
	Communiquer sur la localisation des aires de covoiturage et sur l'utilisation des plateformes ou appli de covoiturage (PassPass covoiturage)	525 agents bénéficiaires du FMD en 2022	10% covoiturage dans la chaîne de déplacement en 2024
	Organiser des animations avec PassPass covoiturage à destination des agents	1 animation pendant la semaine de la mobilité	2 animations par an
FAVORISER L'UTILISATION DES MODES DOUX POUR LES TRAJETS DE - DE 5 KM	Étudier l'augmentation de l'incitation financière pour le Forfait Mobilités Durables (FMD)	525 agents bénéficiaires du FMD	Un FMD plus important pour viser 15% des déplacements en modes doux
	Aides financières pour les cyclistes	26 agents aidés	Accompagnement du COS (Aide à l'achat / Prêt) 15% de déplacements en mode doux pour les trajets < 5 km (potentiellement 66,3 t eqCO ₂ évitées/an)
	Poursuivre la création de places de stationnement Vélos dans les bâtiments départementaux	216 nouvelles places mobilités douces au Nouveau Forum	Parkings vélos dans tous les bâtiments dont le besoin est avéré
	Développer le nombre de places de vestiaires / douches dans les bâtiments départementaux de plus de 250 agents	Douches et vestiaires à l'HDD et au Nouveau Forum	Mise à disposition de vestiaires-douches dans les bâtiments de plus de 250 agents, notamment le Nouveau Forum
RÉDUIRE LES DÉPLACEMENTS PAR LE TRAVAIL À DISTANCE	Contribuer à mailler le territoire d'un réseau d'espaces de coworking via la politique d'aménagement du territoire	4 553 télétravailleurs (75 % des agents éligibles)	Possibilité de télétravailler au gré de ses déplacements et réunions
	Mettre en place un dispositif télétravail en cas d'épisodes de pollution	4 553 télétravailleurs / pas d'incitation au télétravail lors des épisodes de pollution	Réduire de 15% les déplacements DT en cas d'épisodes de pollution (potentiellement 310 t eqCO ₂ / évitées /an)

2 Réduire les déplacements professionnels et les rendre exemplaires			
LEVIERS OPÉRATIONNELS	ACTIONS	INDICATEUR 10/12/23	OBJECTIFS PROPOSÉS POUR 2022-2024
RÉDUIRE LES DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS	Continuer à déployer la visio dans les salles de réunion	Kits visio	Continuer à déployer les kits
	Améliorer les informations présentes sur l'intranet concernant les alternatives à la voiture individuelle	Une rubrique 100% durable	Trouver rapidement et efficacement toutes les informations utiles
ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT AVEC LA MISE EN PLACE DES PROJETS DE SERVICE	Accompagner la mise en place de projets de service écoresponsables avec un volet déplacement	Accompagnement des 2 500 collaborateurs lillois vers le virage mobilités décarbonées	Accompagner le changement via un outil de management
FAVORISER LES DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS EN TRANSPORTS COLLECTIFS	Déploiement des cartes PassPass dans les services demandeurs	80 cartes PassPass et bornes de recharge	Au moins une carte pour les services demandeurs
	Communiquer sur la facilité de réservation des TC	Déploiement des cartes PassPass	Favoriser le report modal de la voiture individuelle vers les transports collectifs par une communication ciblée sur les agents qui se déplacent le plus
FAVORISER LE COVOITURAGE EN INTERNE ETN INTER-ADMINISTRATIF	Privilégier l'utilisation des plateformes ou appli de covoiturage	311 agents inscrits	Développer la fonctionnalité de la réservation afin de favoriser le covoiturage et de mutualiser les déplacements
	Développer la fonctionnalité covoiturage de la procédure de réservation d'un véhicule AUTO DISPO du pool départemental	Quelques demandes de réservation de véhicules en covoiturage	8% des déplacements professionnels en covoiturage (potentiellement 160 t eqCO ₂ évitées/an)
	Transformer l'outil de réservation AUTO DISPO en MOBI DISPO	L'outil AUTO DISPO est devenu MOBI DISPO, des vélos de service sont réservables et l'offre sera bientôt complétée par des vélos pliants, trottinettes électriques et vélos à assistance électrique	Inciter les agents à réserver les vélos via le logiciel de réservation

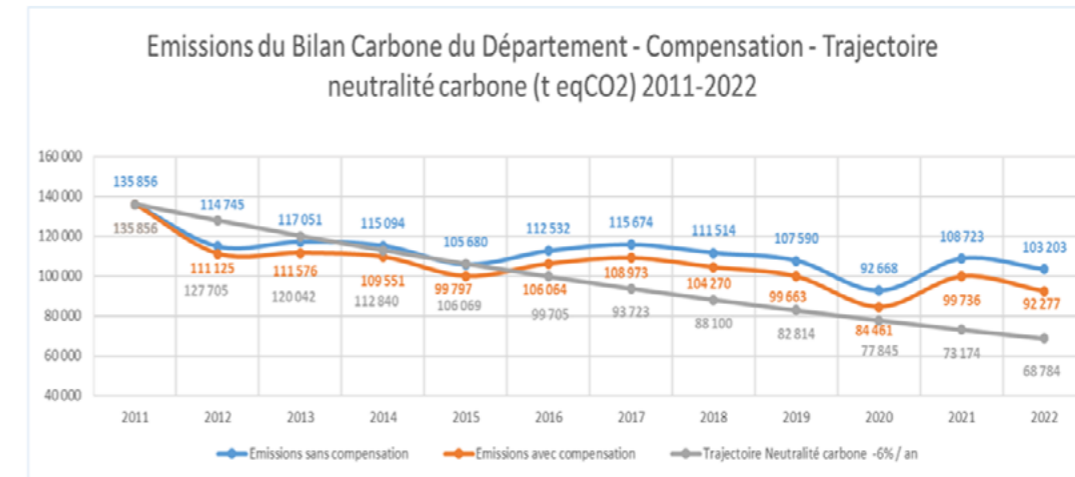
2 Réduire les déplacements professionnels et les rendre exemplaires			
LEVIERS OPÉRATIONNELS	ACTIONS	INDICATEUR 10/12/23	OBJECTIFS PROPOSÉS POUR 2022-2024
FAVORISER LES DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS DE COURTE DISTANCE EN VÉLO ET MODES DOUX	Communiquer sur la praticité d'utilisation des modes doux et la facilité de réservation d'un vélo	129 vélos de service et 11 vélos électriques	Favoriser le report modal du véhicule individuel vers les modes doux
	Développer la fonctionnalité d'AUTO DISPO concernant la réservation d'un vélo de service en central	Très peu de réservations	1% des déplacements pro avec vélos du pool
	Poursuivre l'achat de vélos électriques et expérimenter l'acquisition de trottinettes électriques	Acquisition de 15 vélos électriques, 15 trottinettes électriques et 10 vélos pliants	1 vélo électrique et 1 trottinette électrique dans chaque pool
RENDRE LE PARC DE VÉHICULE MOINS ÉMETTEUR DE GAZ À EFFET DE SERRE ET DE POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES	Privilégier l'achat ou la location de véhicules moins émetteur de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques	37% du parc en diesel 11% du parc (82 véhicules électriques et hybrides) 16 VE en commande	30% maximum du parc en diesel
	Réduire le nombre de véhicules du parc	-117 véhicules depuis 2017	-50 véhicules d'ici 2023 (-25 véhicules/an, soit 137.5 t eqCO ₂ évitées/an)
	Conforter les pools en territoire et sensibiliser à leur utilisation	3 pools en territoire	Mutualiser les véhicules, conforter les pools
	Poursuivre l'installation de bornes électriques	18 bornes électriques	7 nouvelles bornes d'ici 2023, et au moins une borne par parking départemental en 2024
RENDRE L'USAGE PROFESSIONNEL DE LA VOITURE MOINS ÉMETTEUR DE GAZ À EFFET DE SERRE	Former à l'éco-conduite et à la conduite en sécurité avec le e-learning	Des sessions de formations chaque année	Former 200 agents d'ici 2022 10% des agents d'ici 2024 (potentiellement 0.273 t eqCO ₂ évitées/an)
	Former les agents à la conduite des véhicules électriques	Une 50 ^{aine} d'agents formés	Inciter les agents à utiliser les véhicules électriques
LIMITER LES DÉPLACEMENTS EN AVION LORS DES DÉPLACEMENTS NATIONAUX	Réduire les vols nationaux en avion par l'usage du train	En 2021, 100 600 km / 84% par vols nationaux	Baisser d'1/3 en km les déplacements à énergies fossiles

Animation, suivi et évaluation du PDA

LEVIERS OPÉRATIONNELS	ACTIONS	INDICATEUR 10/12/23	OBJECTIFS PROPOSÉS POUR 2022-2024
ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT ET LA MISE EN PLACE DU PLAN DE DÉPLACEMENTS D'ADMINISTRATION 2022-2024	Mettre en place une gouvernance spécifique au PDA	1 bilan annuel réalisé et 1 comité de pilotage en septembre	2 Comités de pilotage par an et 1 bilan annuel
	Compléter les missions de l'observatoire par un volet déplacements	Volet déplacements complété en partie	1 rapport annuel de suivi et d'évaluation du PDA
	Poursuivre le groupe de travail inter-collectivités concernant la mise en place des PDA	1 réunion covoiturage avec d'autres collectivités et Hauts de France mobilités Des réunions pour faire évoluer PassPass covoiturage	Partage des diagnostics et actions

BILAN CARBONE DU DÉPARTEMENT – ANNÉE 2022

Vers la neutralité carbone en 2040 au Département du Nord



Le Département redouble d'effort dans le cadre notamment de son Plan Sobriété mis en place en 2022 et afin de tendre vers le 0 fossile (bâtiments, déplacements, achats) en priorisant d'abord les plus gros gisements d'émissions

Un des objectifs principaux de Nord durable est d'atteindre la Neutralité carbone d'ici 2040
→ Émissions 2040 < 40 000 t eqCO₂ compensées par nos plantations d'arbres dans le Nord

- 25 %
entre 2022/2011

= trajectoire
Neutralité carbone
2050 FR

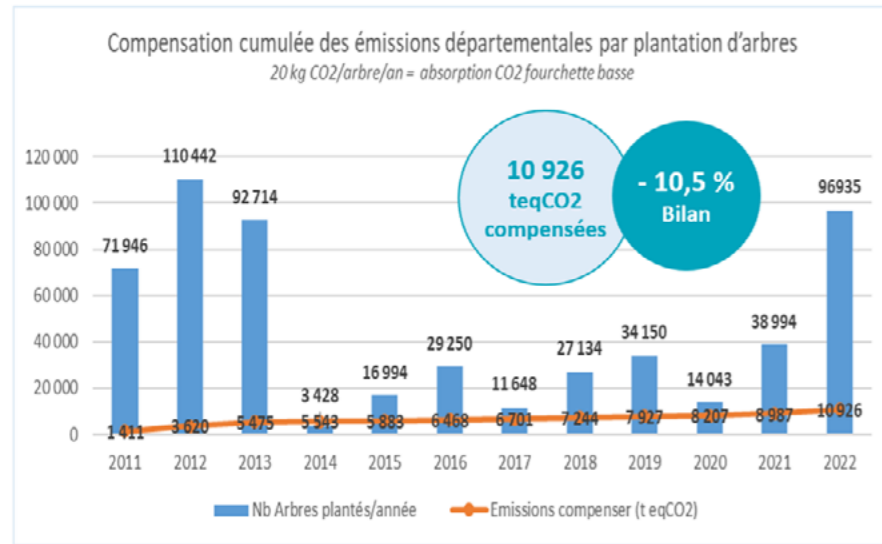


+ 25 %
en 2022/Compensation

trajectoire
Neutralité carbone
2040 Nord durable

Bilan carbone départemental 2011/2022

• COMPENSATION DES EMISSIONS PAR PLANTATION

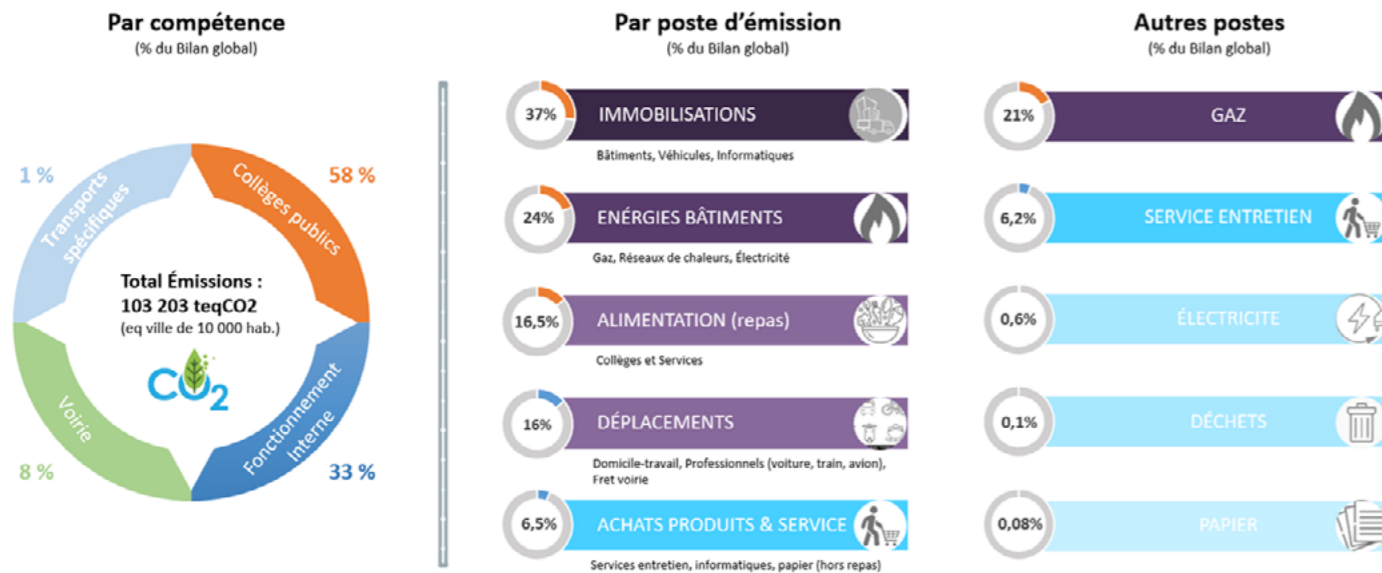


Moyenne de 45 500 / an



10,67 % ENN ou 0,063 % du Nord

Bilan Carbone du Département du Nord / Chiffres clés 2022 eq CO2



Retrouvez tous les engagements
du Département sur :

durable.lenord.fr

Nord
Le Département est là →